

l'emprise des espaces boisés classés sur la commune de Saint-Jean-de-Monts. La zone déclassée n'était autre que celle de l'emprise SACOM — quelle coïncidence... — Ainsi les opérations engagées, jusque-là discutables puisque concernant des bois classés « à conserver », encore appelés « bois sacrés », se trouvent légalisés.

Le Tribunal n'a pas encore rendu son jugement ; mais son travail ne va-t-il pas se trouver facilité par l'intervention du ministre ?

Le journal *Le Monde* vient de rendre compte de cette affaire sous le titre « Le fait du prince » ; cette expression convient parfaitement à la situation.

M^{me} GRIMAUD,
Association pour la Protection de la Nature
au Pays des Olonnes.

Encore Fréhel !

Il est dit que cette malheureuse lande de Fréhel fera l'objet de toutes les convoitises, de toutes les agressions. De nombreuses informations émanant d'habitants, qui savent ce que représente pour la commune cette réserve botanique et biologique (celle conçue par l'ancien maire et maintenue par la subvention du Conseil Général) et ornithologique (celle gardée par la S.E.P.N.B.), ont ému la région au début de l'été. Une société d'aviation désirant agrandir son champ d'action aurait voulu disposer d'une piste d'atterrissage pour des avions destinés au baptême de l'air pendant la saison touristique. La commune de Fréhel, en raison des nombreux estivants et touristes attirés par la beauté du site, leur convient parfaitement. Encore fallait-il trouver un terrain propice. Alors pourquoi pas la magnifique lande mésophile qui s'étend en face du restaurant de Fréhel ? Ce que l'on oublie encore, c'est que si les herbus du Mont Saint-Michel, si une prairie, si une plage, peuvent supporter facilement une telle utilisation, il n'en est pas de même d'une lande qu'il « faudra aménager ».

Alors encore les *Bulldozers* à Fréhel ? Il semble que non. Le Préfet des Côtes-du-Nord a donné des assurances. Espérons qu'elles ne seront pas trompées comme la dernière fois.

Malheureusement ce n'est pas tout. Comme toute zone d'inculture, la lande est considérée par beaucoup comme quelque chose qui ne sert à rien, donc qui n'a aucune valeur. Alors, pourquoi se gêner, *transformons-la en dépôt*. Grâce à une excellente initiative de Monsieur le Maire (nous savons reconnaître les actions positives), certains chemins ne peuvent plus être utilisés par les voitures, ce qui rend difficile les transports de vieilles gazinières ou autres résidus qui pouvaient accueillir le visiteur se rendant à la Pointe du Jars. Malheureusement, d'autres lieux sont accessibles même par des camions-citerne transportant des produits véhiculés par des entrepreneurs ... en assainissement. Les photos qui accompagnent ce texte se passent de commentaires. Il est difficile d'envisager un plus profond mépris pour des réserves naturelles et je pense que de tels parents doivent dire à leurs enfants quand ils se préoccupent de leur avenir et du cadre de vie dans lequel ils devront vivre : « Mes enfants, vous ferez comme moi, vous vous dém... ».

Jean-Claude LEFEUVRE.

Une action de nettoyage de rivières en Bretagne.

Les rivières très courtes, à régime torrentiel qui entaillent la côte bretonne sont, comme les autres, soumises à la pollution industrielle. Cependant, du fait de leur faible longueur, elles sont encore vivantes et peuplées, notamment par les saumons et les truites.

Malheureusement, ceux-ci diminuent d'années en années et la pollution chimique n'est pas toujours responsable.

Il existe une forme de pollution plus insidieuse ; celle qui est due à l'absence d'entretien des berges. Les arbres non élagués laissent tomber



L'épandage vient d'avoir lieu sur la lande xérophile. La végétation disparaît complètement sous les résidus.



Quelques jours après... ce que le visiteur peut voir au lieu du charme des bruyères.

(Photos J.-L. Chapuis)

feuilles, branches, et même parfois troncs en travers du cours d'eau ; des barrages se forment et la rupture du courant permet à des zones calmes de se développer où la vase se dépose.

Or une rivière qui s'envase est une rivière qui meurt. La vase est un grand consommateur d'oxygène et présente un milieu où la végétation ne pousse plus. En même temps, l'eau ne reçoit plus de soleil et les plantes aquatiques ont une assimilation chlorophyllienne ralentie.

Nous nous trouvons donc devant des rivières où les plantes disparaissent avec tout ce qu'elles représentent de support et de nourriture et, surtout, d'organe générateur d'oxygène pour la faune aquatique.

La vase modifie aussi la morphologie des fonds ; elle recouvre les graviers et ceux-ci sont particulièrement importants pour les alevins parce que l'eau et les matières nutritives qu'elle transporte y circulent aisément, tout en assurant une excellente protection contre les prédateurs. De fait ces rivières, ainsi abandonnées, ne peuvent plus recevoir les alevins déversés par les sociétés de pêche. Ils meurent bien avant d'avoir atteint la taille suffisante pour les normes de pêche. Que faire pour redonner toute sa vie à la rivière ? Il suffit d'une tronçonneuse et des bras courageux pour la manier.

Une association bénévole — Etudes et Chantiers — recrute pendant les vacances scolaires, depuis 1972, des jeunes, ou des moins jeunes, prêts à aider, sous les conseils de quelqu'un de compétent, à débayer ces rivières envasées et abandonnées.

Le travail est dur et avance lentement la première année, mais les années suivantes un simple entretien permet de remettre en état 100 m de ruisseau en 2 heures.

Les arbres sont élagués et le bois est soigneusement rangé le long des rives, le cours d'eau est nettoyé de tout ce qui l'obstrue et gêne son cours normal.

Cette année, en accord avec l'A.P.P.S.B. (Association pour la Protection des Salmonidés en Bretagne), les rivières suivantes ont été choisies : Elorn, Scorff, Steir. Steir Goz, Ster Goan, Lie, Rance et Arguenon, Doufine, Squiriou et Jaudy.

Ainsi, ces rivières vont pouvoir accueillir les amateurs de pêche, de canoë-kayak, et même, les simples promeneurs pour qui la vision d'une rivière propre, où ils peuvent apercevoir, avec un peu de chance et de patience, l'éclair argenté d'une truite ou la flèche bleue d'un martin-pêcheur, est déjà une fête.

En même temps, les équipes en profitent pour faire l'inventaire floristique et faunistique de la rivière permettant de connaître et d'entretenir le patrimoine qu'elle représente, pour dénombrer les populations de poissons et apporter des renseignements sur leurs migrations, et enfin pour analyser les traces de pollution dans l'eau et tenter d'y remédier.

L'activité de l'association ne se borne pas, en Bretagne, à dépolluer les rivières ; elle fait appel aussi aux bonnes volontés, amateurs de nature pour tracer ou entretenir les sentiers, qu'ils soient côtiers ou intérieurs.

Bien entendu, si les « travailleurs » sont nombreux le programme pourra s'étendre à d'autres activités de protection de la nature.

Pour tous renseignements pratiques, on peut s'adresser soit à Paris : 33, rue Campagne Première, 75014, tél. 325-15-61, soit à Quéven : à l'A.P.P.S.B., 1, rue des Primevères, 56530.

C. AZEMA.

BIBLIOGRAPHIE

B. DUMORTIER - BELLE-ILE, HOUAT, HOEDIC : *LE POIDS DE L'INSULARITE DANS TROIS ILES DE BRETAGNE MERIDIONALE* (en vente au : Secrétariat de la Collection de l'E.N.S.J.F., 48, boulevard Jourdan, 75690 Paris Cedex 14, au prix de 36 F, franco de port).

Plus qu'une monographie sur trois îles bretonnes, cet ouvrage présente une réflexion géographique sur le milieu insulaire, en montrant combien la position et la taille de l'île influencent les traits d'insularité.